

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2839

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 5

Rédiger ainsi l'alinéa 77 :

« b) Au dernier alinéa, les mots : « à l'exclusion des situations où est mise en oeuvre la procédure prévue à l'article L. 725-25 du présent code ou » , sont remplacés par le mot : « sauf » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.